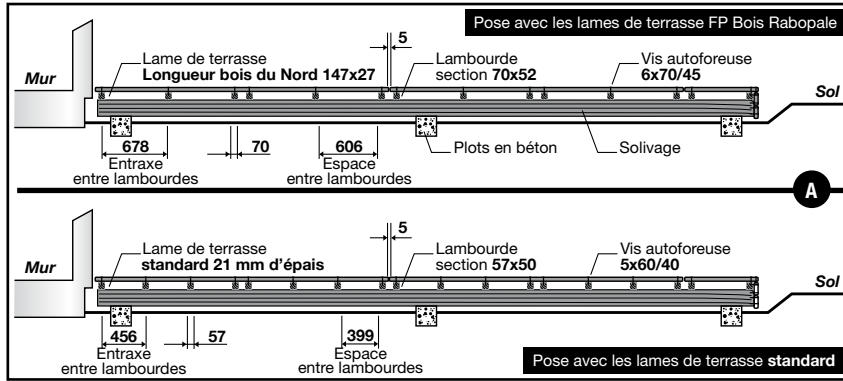


# AVANT LA POSE

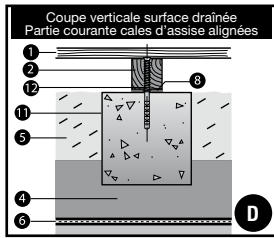
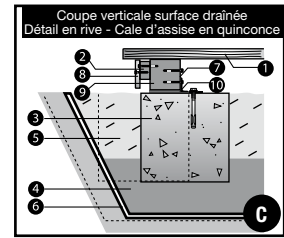
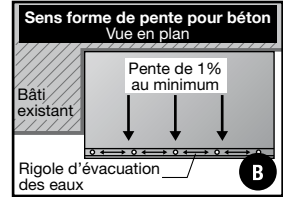
Il revient au poseur de vérifier l'humidité des bois au moment de la pose, de mesurer les conditions de pose et si nécessaire de les adapter. Se conformer au DTU 51.4. (en cours de réalisation). Les dimensions de la lame de terrasse épaisseur 27 mm vous permet de réaliser une économie de 25% du nombre de vis et lambourdes ainsi que du temps de pose.



## SUPPORTS DE LA TERRASSE

### DALLE BÉTON

La dalle bétonnée est d'une épaisseur minimale de 12 cm à dosage de ciment à 350 kg/m<sup>3</sup> avec treillis soudé. Elle repose sur un lit de sable sur lequel est déposé un film anti-remontées capillaires. Il convient d'enlever au minimum 20 cm de terre végétale pour respecter ces conditions. La dalle est réalisée avec une pente minimale de 1,5% (point haut côté maison). L'évacuation des eaux doit se faire sans endommager le platelage ni les ouvrages adjacents. Cette dalle doit être conforme au DTU 13.11.



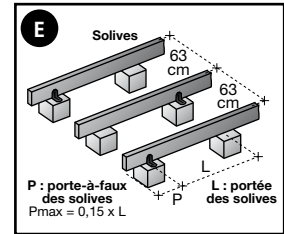
- 1-Lame de paletage, épaisseur «e» selon 3.1.2
- 2-Lambourde, hauteur «h» selon 3.1.2
- 3-Cale d'assise béton plein, dosé à 350kg/ciment/m<sup>3</sup> de béton mini. 200x200 mini./hauteur 150 mini.
- 4-Sable minimum 50mm servant de réglage pour plots
- 5-Empierrement ou galets de diamètre moyen 40mm environ
- 6-Géotextile sur fond de fouille damé avec forme de pente de 2 à 5%
- 7-Fixation par étréquer latérale nervurée ou raidie, une étréquer par cale d'assise
- 8-Planche cache d'embout
- 9-Tasseaux ponctuels supports cache d'embout
- 10-Galge ponctuel matériau rigide de synthèse d'entraxe «x» selon 3.1.2, d'épaisseur 10mm
- 11-Cale d'assise béton plein ép. 120mm, dosé à 350kg mini. de ciment par m<sup>3</sup> de béton 200x200mm minimum, hauteur 150mm minimum
- 12-Fixation

### PLOTS BÉTON

Dans ce cas la chronologie des travaux repose sur la succession des tâches suivantes:

- Décapage de la terre végétale (minimum 20 cm) avec constitution d'une pente.
- Damage du fond de terrassement pour obtenir une portance d'au moins 2 bars.
- Dépose d'une membrane géotextile.
- Dépose d'un lit de sable de 5 à 10 cm.
- Pose et réglage des cales d'assise du lambourdeage.
- Dosés à 350 kg minimum de ciment par m<sup>3</sup> de béton, les plots ont une dimension minimale de 200x200 mm et une hauteur d'au moins 150 mm.

Les plots, au-delà de 25 cm par rapport au terrassement courant, seront considérés comme poteaux et feront l'objet d'une étude avec incorporation de ferrallages adaptés.

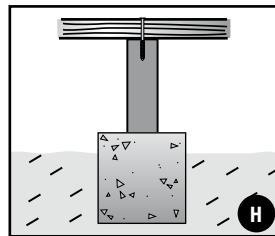
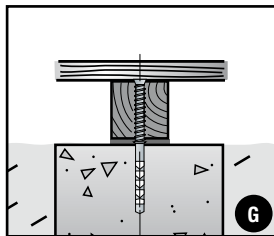
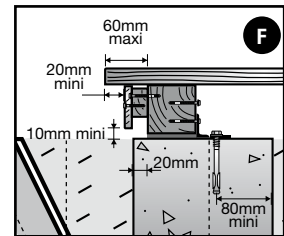


### SOLIVAGE

Le solivage est composé de bois de sections significatives à inerties mécaniques importantes permettant une réduction du nombre d'appuis. L'entraxe entre solive pour la pose de lambourde sera de 63 cm maxi. Nous vous conseillons d'utiliser du Pin traité de classe d'emploi 4 et les caractéristiques mécaniques retenues sont celles de la classe C18. Les critères de dimensionnement sont les suivants:

- Calcul sur deux appuis.
- Déformation inférieure au 1/400 de la portée sous charge répartie de 150 kg/m<sup>2</sup> ou sous charge ponctuelle de 200 kg.
- Classe de service 3 selon Eurocode 5.

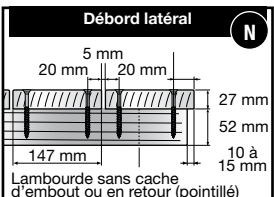
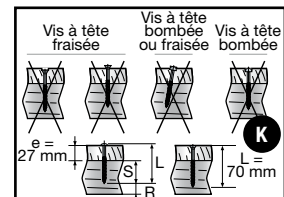
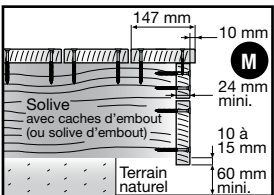
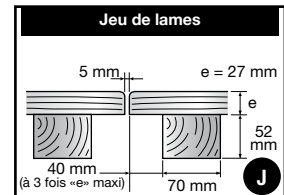
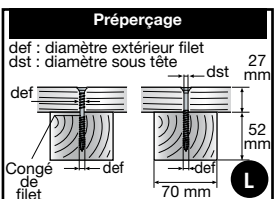
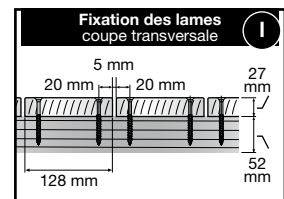
Le Guide de conception et réalisation des terrasses en bois indique, de la page 51 à page 64, toutes les possibilités de dimensionnement, fixations, ancrage du solivage. Nous vous conseillons de vous y rapporter.



### LAMBOURDAGE

Le lambourdeage est constitué de bois de section réduite nécessitant des appuis rapprochés. S'agissant de la terrasse Pin Maritime et Sylvestre de FP Bois-Rabopale, nous vous conseillons l'emploi de la lambourde 2000x70x52mm traitée classe 4. L'entraxe entre lambourde pour la pose des lames de terrasse On doit avoir une déformation inférieure au 1/400 de la portée sous charge répartie de 150 kg/m<sup>2</sup> ou sous charge ponctuelle de 200 kg. Pour conserver l'écartement adéquat entre elles, les lambourdes doivent être solidarisées entre elles par le biais d'entretoises. Elles seront solidement ancrées à leur support en dalle béton ou solivage. La fixation par scellement en appliquant du béton sur les chants des lambourdes est à proscrire car cela engendre un piégeage d'eau créant des zones d'insalubrité.

## FIXATION DU PLATELAGE



Lors de la mise en œuvre, l'humidité des lames de terrasse ne doit pas excéder 18%. Entre les périodes sèches et les périodes humides, le bois, matériau vivant, est sujet à des retraits et des gonflements. Il est donc nécessaire de laisser un espace entre lame pour permettre ces variations naturelles sans dommages. La normalité est définie entre 3 et 12 mm dans la vie en œuvre de l'ouvrage. Nous préconisons un écartement entre lame de 5 mm à la pose (Picto I). En périphérie, un écartement de 10 mm par rapport aux différents éléments d'adosses (murs, poteaux...) est à prévoir. L'extrémité de la lame constitue un point faible en matière de durabilité car le bois de bout absorbe facilement l'eau, ce qui peut créer les conditions à des développements fongiques. C'est pourquoi nous demandons à ce que chaque coupe soit traitée avec un produit hydrofuge adapté. La pratique de pose actuelle repose majoritairement sur une jonction en bouts de lame sur la même lambourde. Cela n'est pas idéal pour la durée de vie du platelage. Cette approche n'est pas retenue pour la terrasse FP Bois-Rabopale. Nous demandons à séparer de 3 mm au moins les lames en bout et le support doit être doublé (Picto J). La lame de terrasse débord de 20 mm par rapport à la lambourde en bout. Salubrité: afin d'améliorer la durée de vie de votre terrasse en augmentant la ventilation de sa sous face, vous pouvez interposer des cales de rehausse (5 mm environ) entre les lames et les lambourdes. Toute fixation doit être réalisée en acier inoxydable A2 en minima et A4 dans les ambiances corrosives. Les vis retenues pour la fixation du platelage sont à têtes fraisées et double filetage ou congé de filet sous tête supérieur ou égal à 28 mm, de 70 mm de long et 6 mm de diamètre. L'utilisation de vis auto-foreuses adaptées permet de déroger aux règles concernant le pré-perçage. Chaque point d'appui de la lame fera l'objet de deux vis de fixation dans la largeur de la lame, que ce soit en partie courante ou en bout de lame. On les disposera à environ 20 mm du bord. (Picto I). En l'absence de vis auto-foreuse, le pré-perçage est nécessaire avec une butée intégrant le fraisage d'insertion de la tête notamment pour éviter les éclats et fissures en bout. Pour les vis à double filetage auto-serrant, le diamètre de pré-perçage doit être proche de 0.8 fois le diamètre extérieur sur file. Le filetage supérieur sous tête doit être inférieur à 27 mm. Pour les vis à congé de filet sous tête, le diamètre de perçage doit être le plus proche possible du diamètre sous tête. La partie congé de filet est supérieure à 27 mm.

### ÉVOLUTION, NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE LA TERRASSE

Sous l'effet des ultraviolets du soleil, la teinte du bois change progressivement vers une couleur grise. Néanmoins, avec le temps, peuvent apparaître des fissures, de légers gonflements ou retraits, quelques variations de couleur. Le bois est un matériau vivant, cela n'affecte en rien la solidité et la durabilité de votre ouvrage. Sur un plan esthétique, durant des périodes sèches prolongées, pour limiter l'apparition de fentes, nous vous conseillons d'arroser votre terrasse. Il est nécessaire d'entreprendre deux fois par an un nettoyage méticuleux permettant d'éradiquer les développements de moisissures, fixations de pollutions diverses, sources principales de glissance. Ce nettoyage peut être effectué manuellement avec une brosse non métallique, de l'eau et du savon. L'utilisation de jet haute pression est proscrite. Il est important de tester la méthode et le produit d'entretien sur une petite partie discrète de l'ouvrage avant de débiter.